Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2022 Affichage : 01/04/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MILLERY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21690133000011

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE OULLINS

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Commune De MILLERY (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	38
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	46
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	49
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	50
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	60
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	61
D2 - Arrêté et signatures	62

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MILLERY	ВР
69133	Commune De MILLERY	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 398
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	27
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE COMMUNE VALLEE DU GARON	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du		
Fiscal	Fiscal Financier		potentiel financier par habitants de la strate		
3 626 796,00	5 226 589,00	819,61	974,31		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	743,61	900,00
2	Produit des impositions directes/population	394,43	463,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	824,55	1 043,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	281,61	302,00
5	Encours de dette/population	578,96	728,00
6	DGF/population	26,87	147,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,69 %	49,66 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,54 %	93,76 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	34,15 %	28,95 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	70,22 %	69,80 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

FO	N	വ	ГΙ	\cap	NΝ	JF	М	F١	UΤ
10	ıv			9	AI.	ҹ┖	IVI		4 I

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 114 160,00	3 642 408,61			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 471 751,39			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 114 160,00	4 114 160,00			
.	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 283 700,06	1 308 904,54			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	204 774,94	311 247,24			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	34 352,22			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 488 475,00	1 654 504,00			
_		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 602 635,00	5 768 664,00			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	735 435,00	0,00	787 120,15	787 120,15	787 120,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 515 000,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
014	Atténuations de produits	341 400,00	0,00	341 385,00	341 385,00	341 385,00
65	Autres charges de gestion courante	471 307,00	0,00	492 304,00	492 304,00	492 304,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 063 142,00	0,00	3 245 809,15	3 245 809,15	3 245 809,15
66	Charges financières	31 553,00	0,00	26 600,00	26 600,00	26 600,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	3 105 195,00	0,00	3 285 409,15	3 285 409,15	3 285 409,15
023	Virement à la section d'investissement (5)	534 661,00		688 582,85	688 582,85	688 582,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	142 030,00		140 168,00	140 168,00	140 168,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			828 750,85	828 750,85	828 750,85
	TOTAL	3 781 886,00	0,00	4 114 160,00	4 114 160,00	4 114 160,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 114 160,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	57 051,67	0,00	65 592,00	65 592,00	65 592,00
70	Produits services, domaine et ventes div	207 000,00	0,00	215 100,00	215 100,00	215 100,00
73	Impôts et taxes	2 925 692,00	0,00	3 099 833,00	3 099 833,00	3 099 833,00
74	Dotations et participations	244 339,00	0,00	237 475,00	237 475,00	237 475,00
75	Autres produits de gestion courante	5 089,00	0,00	5 368,00	5 368,00	5 368,00
	Total des recettes de gestion courante	3 439 171,67	0,00	3 623 368,00	3 623 368,00	3 623 368,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	3 000,61	3 000,61	3 000,61
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	3 444 171,67	0,00	3 626 368,61	3 626 368,61	3 626 368,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 993,00		16 040,00	16 040,00	16 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	15 993,00		16 040,00	16 040,00	16 040,00
	TOTAL	3 460 164,67	0,00	3 642 408,61	3 642 408,61	3 642 408,61

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 471 751,39 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 114 160,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	812 710,85
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Ctooks (F)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
20	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	. ,	*	· ·	,	,	<i>'</i>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	869 849,80	203 434,94	1 020 083,01	1 020 083,01	1 223 517,95
	Total des dépenses d'équipement	869 849,80	203 434,94	1 020 083,01	1 020 083,01	1 223 517,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 340,00	0,00	0,00	1 340,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 318,00	0,00	194 217,05	194 217,05	194 217,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,06		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	243 318,06	1 340,00	244 217,05	244 217,05	245 557,05
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 113 167,86	204 774,94	1 264 300,06	1 264 300,06	1 469 075,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 993,00		16 040,00	16 040,00	16 040,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		3 360,00	3 360,00	3 360,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 993,00		19 400,00	19 400,00	19 400,00
	TOTAL	1 129 160,86	204 774,94	1 283 700,06	1 283 700,06	1 488 475,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 488 475,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	493 392,04	294 489,24	0,00	0,00	294 489,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	493 392,04	294 489,24	0,00	0,00	294 489,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	507 072,00	0,00	126 293,69	126 293,69	126 293,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	96 230,14	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	51 018,96	16 758,00	0,00	0,00	16 758,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 999,86	0,00	500,00	500,00	500,00
	Total des recettes financières	658 320,96	16 758,00	476 793,69	476 793,69	493 551,69
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	1 151 713,00	311 247,24	476 793,69	476 793,69	788 040,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	534 661,00		688 582,85	688 582,85	688 582,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	142 030,00		140 168,00	140 168,00	140 168,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		3 360,00	3 360,00	3 360,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	676 691,00		832 110,85	832 110,85	832 110,85
	TOTAL	1 828 404,00	311 247,24	1 308 904,54	1 308 904,54	1 620 151,78

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	34 352,22
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 654 504,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

.		
	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
:	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	812 710,85
	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	787 120,15		787 120,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 625 000,00		1 625 000,00
014	Atténuations de produits	341 385,00		341 385,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	492 304,00		492 304,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	26 600,00 3 000,00 0,00	0,00 0,00 140 168,00 0,00	26 600,00 3 000,00 140 168,00 0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		688 582,85	688 582,85
Dépenses de fonctionnement – Total		3 285 409,15	828 750,85	4 114 160,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 160,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 340,00	1 040,00	2 380,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	194 217,05	0,00	194 217,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 223 517,95		1 223 517,95
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	18 360,00	18 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
4 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
De	épenses d'investissement – Total	1 469 075,00	19 400,00	1 488 475,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 488 475,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	65 592,00		65 592,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	215 100,00		215 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	3 099 833,00		3 099 833,00
74	Dotations et participations	237 475,00		237 475,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	5 368,00 0,00 3 000,61 0,00	0,00 0,00 1 040,00 0,00 0,00	5 368,00 0,00 4 040,61 0,00 0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	3 626 368,61	16 040,00	3 642 408,61

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	471 751,39
	<u>_</u>

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 114 160,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	126 293,69	0,00	126 293,69
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement	311 247,24	0,00	311 247,24
	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 360,00	3 360,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26		0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	140 168,00	140 168,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		688 582,85	688 582,85
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		500,00
	Recettes d'investissement – Total	438 040,93	832 110,85	1 270 151,78

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	735 435,00	787 120,15	787 120,15
60611	Eau et assainissement	7 500,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	132 000,00	160 000,00	160 000,00
60622	Carburants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	135 900,00	136 100,00	136 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	190,00	650,00	650,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 530,00	25 710,00	25 710,00
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	16 000,00	16 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6064 6065	Fournitures administratives	6 490,00	6 500,00	6 500,00
6067	Livres, disques, (médiathèque) Fournitures scolaires	12 000,00 19 283,00	12 000,00 18 867,24	12 000,00 18 867,24
6068	Autres matières et fournitures	1 850,00	2 200,00	2 200,00
611	Contrats de prestations de services	81 032,00	90 000,00	90 000,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 400,00	3 705,00	3 705,00
61521	Entretien terrains	12 000,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	21 000,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	65 450,00	53 800,00	53 800,00
6161	Multirisques	11 094,00	18 000,00	18 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6182	Documentation générale et technique	5 300,00	5 650,00	5 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 050,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	220,00	220,00	220,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 100,00	9 100,00
6237	Publications	11 500,00	10 000,00	10 000,00
6256 6261	Missions Frais d'affranchissement	1 400,00 6 500,00	850,00 7 500,00	850,00 7 500,00
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	11 500,00	11 500,00
627	Services bancaires et assimilés	690,00	690,00	690,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 533,00	4 550,00	4 550,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	45 000,00	45 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	3 600,00	3 600,00	3 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 623,00	4 127,91	4 127,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 515 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
6331	Versement mobilité	0,00	4 700,79	4 700,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 850,00	4 586,44	4 586,44
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	5 800,00	6 000,00	6 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 500,00	19 678,49	19 678,49
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 250,00	2 820,51	2 820,51
64111	Rémunération principale titulaires	701 426,00	753 533,18	753 533,18
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	19 824,13	20 193,50	20 193,50
64118	Autres indemnités titulaires	149 766,17	180 521,32	180 521,32
64131	Rémunérations non tit.	151 519,17	124 916,25	124 916,25
64138 6451	Autres indemnités non tit. Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 681,70 169 231,83	24 244,52 171 810,91	24 244,52 171 810,91
6453	Cotisations aux caisses de retraites	212 972,00	233 980,62	233 980,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 063,00	8 701,82	8 701,82
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 000,00	13 494,01	13 494,01
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	9 712,00	9 712,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 116,00	10 176,00	10 176,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 700,00	4 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6488	Autres charges	0,00	3 229,64	3 229,64
014	Atténuations de produits	341 400,00	341 385,00	341 385,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	130 400,28	131 385,00	131 385,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	210 999,72	210 000,00	210 000,00
65	Autres charges de gestion courante	471 307,00	492 304,00	492 304,00
6531	Indemnités	99 100,00	97 550,00	97 550,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 500,00	1 500,00
0332		0,00		

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	6 900,00	6 900,00
6535	Formation	4 955,00	5 000,00	5 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	52,00	52,00
6553	Service d'incendie	72 635,00	72 445,00	72 445,00
65548	Autres contributions	54 044,00	44 387,00	44 387,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	227 573,00	248 000,00	248 000,00
65888	Autres	1 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	3 063 142,00	3 245 809,15	3 245 809,15
66	Charges financières (b)	31 553,00	26 600,00	26 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 323,64	29 424,16	29 424,16
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 209,36	-2 824,16	-2 824,16
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	3 000,00	3 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	1 000,00	1 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
-	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	3 105 195,00	3 285 409,15	3 285 409,15
023	Virement à la section d'investissement	534 661,00	688 582,85	688 582,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	142 030,00	140 168,00	140 168,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	142 030,00	140 168,00	140 168,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	676 691,00	828 750,85	828 750,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	676 691,00	828 750,85	828 750,85
_	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	3 781 886,00	4 114 160,00	4 114 160,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 160,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	4 142,93
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 967,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 824,16

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
57 051,67	65 592,00	65 592,00
57 051,67	53 592,00	53 592,00
0,00	12 000,00	12 000,00
207 000,00	215 100,00	215 100,00
600,00	3 000,00	3 000,00
1 400,00	1 500,00	1 500,00
1 000,00	2 000,00	2 000,00
4 000,00	4 600,00	4 600,00
200 000,00	200 000,00	200 000,00
0,00	4 000,00	4 000,00
2 925 692,00	3 099 833,00	3 099 833,00
1 644 517,00	1 734 725,00	1 734 725,00
1 500,00	0,00	0,00
453 000,00	455 000,00	455 000,00
517 176,00	544 425,00	544 425,00
36 031,00	36 031,00	36 031,00
3 500,00	6 500,00	6 500,00
9 468,00	10 404,00	10 404,00
500,00	0,00	0,00
100 000,00	102 748,00	102 748,00
160 000,00	210 000,00	210 000,00
244 339,00	237 475,00	237 475,00
92 770,00	67 190,00	67 190,00
50 825,00	51 000,00	51 000,00
7 688,00	4 640,00	4 640,00
500,00	400,00	400,00
16 150,00	16 150,00	16 150,00
3 749,00	47 450,00	47 450,00
28 781,00	0,00	0,00
43 876,00	50 645,00	50 645,00
5 089,00	5 368,00	5 368,00
5 089,00	4 650,00	4 650,00
3 439 171,67	718,00 3 623 368,00	718,00 3 623 368,00
0,00	0,00	0,00
5 000.00	3 000,61	3 000,61
5 000,00	3 000,61	3 000,61
0,00	0,00	0,00
3 444 171,67	3 626 368,61	3 626 368,61
15 993,00	16 040,00	16 040,00
15 000,00	15 000,00	15 000,00
993,00	1 040,00	1 040,00
0,00	0,00	0,00
15 993,00	16 040,00	16 040,00
3 460 164,67	3 642 408,61	3 642 408,61
	,	

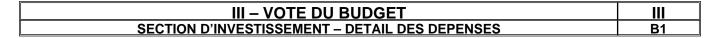
	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	471 751,39
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 114 160,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1 0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	15 859,25	4 800,00	4 800,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	60 000,00	18 000,00	18 000,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	113 052,47	0,00	0,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	13 404,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	892,00	0,00	0,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	14 938,59	0,00	0,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	31 640,00	612 500,00	612 500,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	9 517,14	0,00	0,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	16 747,15	0,00	0,00
168	Opération d'équipement n° 168 (5)	120 000,00	0,00	0,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	166 479,20	121 680,00	121 680,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	234 720,00	111 103,01	111 103,01
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	72 600,00	82 000,00	82 000,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
172		869 849,80	1 020 083,01	1 020 083,01
40	Total des dépenses d'équipement			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 1383	Subventions d'investissement Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 318,00	194 217,05	194 217,05
1641	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	193 318,00	194 217,05	194 217,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,06	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	243 318,06	244 217,05	244 217,05
Tota	<u> </u>			
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers TOTAL DEPENSES REELLES	0,00 1 113 167,86	0,00 1 264 300,06	0,00
		<u> </u>	-	1 264 300,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 993,00 993,00	16 040,00 1 040,00	16 040,00 1 040,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	47,78	47,78
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	714,00	714,30	714,30
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	279,00	277,92	277,92
	Charges transférées (9)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21311	Hôtel de ville	1 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 500,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 500,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	3 360,00	3 360,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	3 360,00	3 360,00
_	TOTAL DEPENSES D'ORDRE S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	15 993,00 1 129 160,86	19 400,00 1 283 700,06	19 400,00 1 283 700,06

	•
RESTES A REALISER N-1 (1	11) 204 774,94
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULE	ES 1 488 475,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	493 392,04	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	27 065,60	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	466 326,44	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	+	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	493 392,04	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	603 302,14	476 293,69	476 293,69
10222	FCTVA	437 000,00	43 500,00	43 500,00
10226 1068	Taxe d'aménagement Excédents de fonctionnement capitalisés	70 072,00 96 230,14	82 793,69 350 000,00	82 793,69 350 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	51 018,96	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	51 018,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 999,86	500,00	500,00
	Total des recettes financières	658 320,96	476 793,69	476 793,69
Total	al des recettes d'opérations pour compte de tiers			
100	TOTAL RECETTES REELLES	1 151 713,00	0,00 476 793,69	0,00 476 793,69
00.4	T T	+		
021 040	Virement de la sect° de fonctionnement Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	534 661,00 142 030,00	688 582,85 140 168,00	688 582,85 140 168,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 910,50	7 121,86	7 121,86
28031	Frais d'études	1 590,40	1 590,41	1 590,41
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 654,70	2 654,64	2 654,64
28051	Concessions et droits similaires	1 124,00	3 335,81	3 335,81
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	775,50	775,23	775,23
28128	Autres aménagements de terrains	4 106,50	3 733,60	3 733,60
281316	Equipements de cimetière	36,50	36,31	36,31
28135	Installations générales, agencements,	0,00	152,32	152,32
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 313,50	656,76	656,76
281571	Matériel roulant	13 041,20	6 399,22	6 399,22
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 687,90	10 137,83	10 137,83
28158	Autres installat°, matériel et outillage	59 258,00	53 920,84	53 920,84
28182	Matériel de transport	2 625,80	6 870,33	6 870,33
28183	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	19 186,80	24 581,64	24 581,64
28184	Mobilier	9 460,30	10 312,12	10 312,12
28188	Autres immo. corporelles	9 258,40	7 889,08	7 889,08
	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	676 691,00	828 750,85	828 750,85
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	3 360,00	3 360,00
2031	Frais d'études	0,00	3 360,00	3 360,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	676 691,00	832 110,85	832 110,85
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 828 404,00	1 308 904,54	1 308 904,54

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	311 247,24
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	34 352,22

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	_			=
	TOTAL DES REC	ETTES D'INVESTISSE	EMENT CUMULEES	1 654 504,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1) LIBELLE : Revision du Plan Local d'Urbanisme

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	67 313,92	a 13 744,57	4 800,00	b 4 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	67 313,92	13 744,57	4 800,00	4 800,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	67 313,92	13 744,57	4 800,00	4 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-18 544,57
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1) LIBELLE : AD'AP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	18 000,00	b 18 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-18 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1) LIBELLE : Réaménag ilot du Sentier (Ecole mat-rest scol-amenag paysager)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 253 185,38	a 2 922,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	187 783,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	187 783,17	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 065 402,21	2 922,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 999 276,43	2 922,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	66 125,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 922,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1) LIBELLE : Travaux divers 2018

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	127 336,11	a 13 404,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	127 336,11	13 404,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	44 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	26 509,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	20 697,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 205,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	13 404,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-13 404,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1) LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier 2019

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1) LIBELLE : Travaux divers 2019

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1) LIBELLE : Anneau historique centre bourg

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	195 860,00	a 31 640,00	612 500,00	b 612 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 360,00	31 640,00	612 500,00	612 500,00	0,00
2031	Frais d'études	3 360,00	31 640,00	612 500,00	612 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	192 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	192 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 285 881,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	285 881,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	285 881,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-358 259,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1) LIBELLE : Acquisitions Foncières

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	181 438,03	a 28 561,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	181 438,03	28 561,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2111	Terrains nus	180 988,03	28 561,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-78 561,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1) LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier 2020

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	70 508,63	a 2 764,74	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 528,63	2 764,74	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 546,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 240,00	660,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 226,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	28 762,69	944,74	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 753,65	1 160,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 764,74
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1) LIBELLE : Travaux divers 2020

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a -	- b) 0,00
Excédent de financement si	positif
Besoin de financement si n	egatif

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 168 (1) LIBELLE : Construction nouvelle caserne pompiers

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1) LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	90 506,85	a 42 873,33	121 680,00	b 121 680,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 351,80	3 960,00	3 120,00	3 120,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 351,80	3 960,00	3 120,00	3 120,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	86 155,05	38 913,33	118 560,00	118 560,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 076,00	0,00	13 200,00	13 200,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	30 000,00	42 000,00	42 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 649,00	4 646,40	5 520,00	5 520,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	33 956,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	31 306,14	3 932,66	26 400,00	26 400,00	0,00
2184	Mobilier	7 538,12	334,27	7 680,00	7 680,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 629,30	0,00	23 760,00	23 760,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-164 553,33
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1) LIBELLE : Travaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	65 197,25	a 29 233,30	111 103,01	b 111 103,01	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 197,25	29 233,30	111 103,01	111 103,01	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	20 637,12	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 239,55	2 072,68	3,01	3,01	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 723,80	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	59 187,40	5 508,00	25 200,00	25 200,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 046,50	1 015,50	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-140 336,31
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1) LIBELLE : Etudes

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	108,00	a 38 292,00	82 000,00	b 82 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	38 292,00	82 000,00	82 000,00	0,00
2031	Frais d'études	108,00	38 292,00	82 000,00	82 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-120 292,00
Excédent de financement si positif	· ·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1) LIBELLE : City stade

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	IT						
					DEPENSES							
Dépenses réelles - Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/204) (3)	367 657	82 203 82 203 0	3 120 3 120 0	14 040 14 040 0	34 720 34 720 0	50 840 50 840 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	711 720 711 720 0	0 0 0	1 264 300 1 020 083 0
- Opérations financières Dépenses d'ordre	367 657 19 400											367 657 19 400
Total dépenses de l'exercice	387 057	82 203	3 120	14 040	34 720	50 840	0	0	0	711 720	0	1 283 700
RAR N-1 et reports	29 901	56 302	0	2 855	43 422	0	0	0	0	72 296	0	204 775
Total cumulé dépenses d'investissement	416 958	138 505	3 120	16 895	78 142	50 840	0	0	0	784 016	0	1 488 475
					RECETTES	,						
Total recettes de l'exercice	1 308 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 308 905
RAR N-1 et reports	336 991	8 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	345 599
Total cumulé recettes d'investissement	1 645 896	8 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 654 504

FONCTIONNE	MENT
------------	------

					DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	1 734 864	1 176 181	58 120	716 253	162 101	82 045	0	17 905	0	166 690	0	4 114 160
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 734 864	1 176 181	58 120	716 253	162 101	82 045	0	17 905	0	166 690	0	4 114 160
					RECETTES	,			,	,	,	
Total recettes de l'exercice	3 365 967	56 592	10 500	200 100	9 250	0	0	0	0	0	0	3 642 409
RAR N-1 et reports	471 751	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	471 751
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 837 718	56 592	10 500	200 100	9 250	0	0	0	0	0	0	4 114 160

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
						INVESTISSEME	NT						
						DEPENSES							
Total dép	enses investissement	416 958	138 505	3 120	16 895	78 142	50 840	0	0	0	784 016	0	1 488 475
Dépenses	réelles	397 558	138 505	3 120	16 895	78 142	50 840	0	0	0	784 016	0	1 469 075
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	1 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 340
16	Emprunts et dettes assimilées	194 217	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 217
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	s d'équipement	152 001	138 505	3 120	16 895	78 142	50 840	0	0	0	784 016	0	1 223 518
119	Revision du Plan Local d'Urbanisme	0	18 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 545
155	AD'AP	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000
158	Réaménag ilot du Sentier (Ecole mat-rest scol-amenag paysager)	0	0	0	750	0	0	0	0	0	2 172	0	2 922
160	Travaux divers 2018	0	0	0	0	13 404	0	0	0	0	0	0	13 404
162	Acquisitions matériel et mobilier 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
163	Travaux divers 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
164	Anneau historique centre bourg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	644 140	0	644 140
165	Acquisitions Foncières	78 561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 561
166	Acquisitions matériel et mobilier 2020	0	660	0	2 105	0	0	0	0	0	0	0	2 765
167	Travaux divers 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
168	Construction nouvelle caserne pompiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
169	Acquisitions matériel et mobilier	3 840	42 333	3 120	6 840	13 414	6 840	0	0	0	88 166	0	164 553

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
170	Travaux	15 600	7 076	0	7 200	51 324	24 000	0	0	0	35 137	0	140 336
171	Etudes	36 000	69 892	0	0	0	0	0	0	0	14 400	0	120 292
172	City stade	0	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	20 000
Opérations	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses	d'ordre	19 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 400
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 040
041	Opérations patrimoniales	3 360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 360

						RECETTES							
Total rec	ettes investissement	1 611 544	8 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 620 152
Recettes	réelles	779 433	8 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	788 041
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
10	Dotations, fonds divers et réserves	476 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	476 294
13	Subventions d'investissement	302 639	8 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	311 247
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	d'ordre	832 111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	832 111
021	Virement de la sect° de fonctionnement	688 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	688 583
040	Opérat° ordre transfert entre sections	140 168	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 168
041	Opérations patrimoniales	3 360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 360

FONCTIONNEMENT

					DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement	1 734 864	1 176 181	58 120	716 253	162 101	82 045	0	17 905	0	166 690	0	4 114 160

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
Dépenses	réelles	906 114	1 176 181	58 120	716 253	162 101	82 045	0	17 905	0	166 690	0	3 285 409
011	Charges à caractère général	80 670	138 450	1 810	252 305	56 040	73 250	0	17 905	0	166 690	0	787 120
012	Charges de personnel, frais assimilés	68 627	922 259	56 310	462 948	106 061	8 795	0	0	0	0	0	1 625 000
014	Atténuations de produits	341 385	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	341 385
022	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	376 832	115 472	0	0	0	0	0	0	0	0	0	492 304
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	26 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 600
67	Charges exceptionnelles	2 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	3 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses	d'ordre	828 751	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	828 751
023	Virement à la section d'investissement	688 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	688 583
042	Opérat° ordre transfert entre sections	140 168	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 168
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						RECETTES							
Total rec	ettes de fonctionnement	3 365 967	56 592	10 500	200 100	9 250	0	0	0	0	0	0	3 642 409
Recettes	réelles	3 349 927	56 592	10 500	200 100	9 250	0	0	0	0	0	0	3 626 369
013	Atténuations de charges	12 000	53 592	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 592
70	Produits des services, du domaine, vente	3 500	3 000	4 000	200 000	4 600	0	0	0	0	0	0	215 100
73	Impôts et taxes	3 093 333	0	6 500	0	0	0	0	0	0	0	0	3 099 833
74	Dotations et participations	237 375	0	0	100	0	0	0	0	0	0	0	237 475
75	Autres produits de gestion courante	718	0	0	0	4 650	0	0	0	0	0	0	5 368
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 001
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	d'ordre	16 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 040
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 040
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Fmprunts 6		origine du contra							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 510 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 510 500,00									
00000177322 00000177412	CRCAM CE	28/02/2008 06/02/2008	28/02/2008 28/02/2008	15/03/2008 15/03/2008	300 000,00 510 500,00	F		4,690 4,690	4,694 4,694		A A	X Echéance constante X Echéance		A-1 A-1
809/814	AGENCE FRANCE LOCALE	28/11/2018	20/06/2019	20/09/2019	1 500 000,00	F		1,550	1,559		Т	constante X Echéance constante		A-1
A0120 306 000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	16/11/2020	10/12/2020	10/05/2021	1 200 000,00	F		0,480	0,516		А	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme					0,00									
négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 510 500,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON FAR NATO			s et dettes au 01/01		/ / /			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 546 266,84					194 217,05	29 423,58	0,00	4 142,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 546 266,84					194 217,05	29 423,58	0,00	4 142,93
00000177322 00000177412		0,00 0,00	A-1 A-1	25 878,61 44 036,78	0,17 0,17	F F		4,694 4,694	25 878,61 44 036,78	1 213,71 2 065,32	0,00 0,00	0,00 0,00
809/814		0,00	A-1	1 336 878,94	17,42	F		1,559	67 035,48	20 333,24	0,00	601,41
A0120 306 000		0,00	A-1	1 139 472,51	18,33	F		0,516	57 266,18	5 811,31	0,00	3 541,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunt I	s et dettes au 01/01/	/N				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 546 266,84					194 217,05	29 423,58	0,00	4 142,93

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AZ.4 - TH GEOGLE DE LA KEI AKTHON DE L'ENCOCKO (1)							
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 546 266,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	26-03-2009
CGCT): 300.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agenc amenag batiments install	20	26/03/2009
L	Appareil de nettoyage	10	26/03/2009
L	Autre materiel	10	26/03/2009
L	Autres agenc amenag terrains	30	26/03/2009
L	Camions - autres engins	10	26/03/2009
L	Equipement de cuisine	10	26/03/2009
L	Equipement mobilier urbain	10	26/03/2009
L	Install appareil de chauffage	10	26/03/2009
L	Logiciels	3	26/03/2009
L	Materiel informatique	5	26/03/2009
L	Mobilier et materiel pedgogique et sportif	15	26/03/2009
L	Plantations	20	26/03/2009
L	Voitures	8	26/03/2009
L	2051 Concession et droits similaires	3	26/03/2009
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/03/2009
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	26/03/2009
L	2152 Installations de voirie	10	26/03/2009
L	2182 Matériel de transport	8	26/03/2009
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	26/03/2009
L	Autre materiel outill voirie	8	19/01/2012
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/01/2012
L	Autres install, materiel outill techniques	8	19/01/2012
L	Frais de recherche et developp	5	19/01/2012
L	Frais d'etude non suivis de realisation	5	19/01/2012
L	Frais insertion non suivis de travaux	5	19/01/2012
L	Materiel roulant de voirie	10	19/01/2012
L	2031 Frais d'études	5	19/01/2012
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	19/01/2012
L	2033 Frais d'insertion	5	19/01/2012
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	19/01/2012
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	19/01/2012
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	19/01/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		245 257,05	I 245 257,05
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	194 217,05	194 217,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	194 217,05	194 217,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	51 040,00	51 040,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 040,00	1 040,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	245 257,05	204 774,94	0,00	450 031,99

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	955 544,54	III 955 544,54
	ces propres externes de l'année (a)	126 293,69	126 293,69
10222	FCTVA	43 500,00	43 500,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	82 793,69	82 793,69
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	829 250,85	829 250,85
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 121,86	7 121,86
28031	Frais d'études	1 590,41	1 590,41
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 654,64	2 654,64
28051	Concessions et droits similaires	3 335,81	3 335,81
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	775,23	775,23
28128	Autres aménagements de terrains	3 733,60	3 733,60
281316	Equipements de cimetière	36,31	36,31
28135	Installations générales, agencements,	152,32	152,32
281568	Autres matériels, outillages incendie	656,76	656,76
281571	Matériel roulant	6 399,22	6 399,22
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 137,83	10 137,83
28158	Autres installat°, matériel et outillage	53 920,84	53 920,84
28182	Matériel de transport	6 870,33	6 870,33
28183	Matériel de bureau et informatique	24 581,64	24 581,64
28184	Mobilier	10 312,12	10 312,12
28188	Autres immo. corporelles	7 889,08	7 889,08
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	688 582,85	688 582,85

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	955 544,54	311 247,24	34 352,22	350 000,00	1 651 144,00

Montant	

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2022

Dépenses à couvrir par des ressources propres	<u> </u>	450 031,99
Ressources propres disponibles	IV	1 651 144,00
Solde	V = IV - II (6)	1 201 112,01

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du	mobilisa d'amort	nnée de ation et profil issement de prunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	al		à la date u budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					146 555,50	144 162,63											864,57	2 407,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet - 2 logts vefa	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	42 383,00	41 812,17	58,17	А	F		0,700	F		0,700	-		292,69	574,82
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet - Vefa 2 logts	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	42 276,00	41 706,61	58,17	А	F		0,700	F		0,700	-		291,95	573,37
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet Vefa 2logts	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	14 987,00	14 686,70	38,17	А	F		1,100	F		1,100	A-		161,56	303,60
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet - vefa 2 logts	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	40 409,50	39 457,15	38,17	А	F		0,300	F		0,300	-		118,37	955,21
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2019	С	26 bis rue du Guicholet - 2 logts Vefa	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	6 500,00	6 500,00	37,58	A	F		1,100	F		0,000	-		0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 870 056,50	2 498 017,86											27 244,26	62 819,10

Désignation du	mobilisa d'amor	nnée de ation et profil tissement de aprunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	ial		à la date lu budget		Catégorie devise	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file		du au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere en vue acquis en vefa 3 logt les Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	67 000,00	57 663,26	41,42	А	F		1,050	F		0,550	-		317,15	1 224,22
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition en vefa 3 logt les coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	153 000,00	125 445,09	31,42	A	F		1,050	F		0,550	•		689,95	3 596,04
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition en vefa de 16 logt les Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	324 500,00	270 604,07	31,42	А	F		1,850	F		1,350	-		3 653,15	6 816,99
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere en vue acquis en vefa 16 logt Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	304 000,00	268 703,38	41,42	А	F		1,850	F		1,350	-		3 627,50	4 796,40
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 6 logt Residence le Faubourg des Lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	73 387,50	53 189,29	18,92	А	R		2,350	R		1,350	-		718,06	2 334,38
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 6 logt residence le faubourg des lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	159 924,50	118 197,74	18,92	А	R		1,400	R		1,400	-		1 654,77	5 162,07
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 7 logt reidence le faubourg des lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	336 770,00	261 184,03	23,92	А	R		2,350	R		1,350	-		3 525,98	8 853,05
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquisition en VEFA 6 logt PLAI- les coteaux 14 rue du 8 mai 1945	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	120 461,00	118 903,76	58,42	А	R		0,830	R		0,830	A-1		986,90	1 570,17
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis en VEFA 11 logt PLUS - Les Coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	369 387,50	361 986,04	38,42	А	R		1,100	R		1,100	A-1		3 981,85	7 482,87
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis de 11 logt PLUS- Les coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	234 690,00	231 656,08	58,42	A	R		0,830	R		0,830	A-1		1 922,75	3 059,10

Désignation du	mobilis d'amor	nnée de ation et profil tissement de nprunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis en VEFA 6 logt PLAI- les coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	229 689,50	224 276,31	38,42	А	R		0,300	R		0,300	A-1		672,83	5 429,43
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Construction 7 logt Le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	210 735,50	177 639,49	31,58	A	R		1,850	R		1,350	-		2 398,13	4 475,05
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Constr 2 logt PLS Le triangle d'or rue de la haute valois	CREDIT COOPERATIF	30 443,50	15 545,85	6,67	Т	R		2,360	R		2,360	-		348,68	2 067,20
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Construction 2 logt le triangle d'or 1 rue de la haute vallois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	36 602,00	30 010,07	31,58	A	R		1,550	R		0,550	-		165,06	860,28
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Acquis fonciere constr 2 logt le triangle d'or 1rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	36 901,00	31 758,66	41,58	A	R		1,050	R		0,550	-		174,67	674,25
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere const 7 logt le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	153 315,00	135 513,99	41,58	А	R		1,850	R		1,350	-		1 829,44	2 418,95
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	constr 2 logt PLS le triangle d'or Rue de la haute valois	CREDIT COOPERATIF	29 249,50	15 740,75	6,67	Т	F		3,850	F		3,850	-		577,39	1 998,65
TOTAL GENERAL					3 016 612.00	2 642 180.49											28 108.83	65 226,10

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Coloud du matio de Mantiela I. 2000 4 du COCT		Valous on auros
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	93 334,93
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	223 640,63
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	316 975,56
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 626 368,61

	1	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	8 7 <i>4</i>
Tart des garanties à emprant accordées au titre de l'exercice en 70 (5)	1711	0,74

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVE	STISSEMENT		
		FONC	TIONNEMENT		
6574	2	Subvention	AMICALE SAPEURS	Association	300,00
6574	15	Subvention	POMPIERS JUDO CLUB DE MILLERY	Association	1 000,00
6574	9	Subvention	ECOLE DE MUSIQUE-	Association	21 700,00
6574	13	Subvention	MUSIQUE A MILLERY TENNIS DE TABLE RHONE GARON	Association	1 500,00
6574	83	Subvention	AMI YOGA	Association	500,00
6574	84	Subvention	TOUS EN ART	Association	500,00
6574	85	Subvention	POTAGERS DU GARON	Association	1 000,00
6574	86	Subvention	CROIX ROUGE FRANCAISE - UL OUEST LYONNAIS	Association	500,00
6574	50	Subvention	STE DE CHASSE	Association	400,00
6574	35	Subvention	LIRE ET FAIRE LIRE DANS LE RHONE	Association	400,00
6574	17-2	Subvention	MAISON ENFANCE JEUNES CULTURE	Association	2 000,00
6574	37	Subvention	FIL O BEBES	Association	2 000,00
6574	30	Subvention	ASSOC INTER ACCUEIL PETITE ENFAN	Association	7 600,00
6574	87	Subvention	VOVINAM VIET VO DAO CHARLY MILLERY	Association	500,00
6574	28	Subvention	THALEIAS	Association	1 000,00
6574	24	Subvention	U S M V Union Sportive Millery	Association	8 000,00
6574	32	Subvention	ASSOC MEDECINS DE GARDE DU SUD OUEST LYONNAIS	Association	883,00
6574	51	Subvention	SLB SUD LYONNAIS BASKET	Association	4 500,00
6574	21	Subvention	RAMI	Etablissement de droit public	5 600,00
6574	75	Subvention	MFR ANSE	Autre personne de droit privé	90,00
6574	8	Subvention	CLUB DE L AMITIE	Association	500,00
6574	76	Subvention	APEL ST VINCENT	Association	500,00
6574	55	Subvention	UN MUNDO DE JOGO	Association	300,00
6574	56	Subvention	RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
6574	6	Subvention	CHAMBRE DES METIERS DU RHONE	Autre personne de droit privé	250,00
6574	45	Subvention	ECOLE VIVANTE	Association	200,00
6574	81	Subvention	ARTS CAFE - AU GRE DES ENVIES	Association	1 000,00
6574	26	Subvention	PATRIMOINE ET TRADITIONS	Association	500,00
6574	18	Subvention	MILLERY FAMILLES	Association	57 072,00
6574	17	Subvention	MAISON ENFANCE JEUNES CULTURE	Association	63 245,00
6574	41	Subvention	OGEC	Association	50 034,00
6574	5	Subvention	AIDE FAMILIALE A D M R	Association	12 000,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR	
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,86	11,86	10,76	1,00	11,76
Adjoint administratif Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 1ère cl Adjoint administratif ppal 2ème cl Attaché Attaché principal	C C C C A A	0,00 3,00 3,00 1,00 3,00 1,00	0,00 0,00 0,86 0,00 0,00 0,00	0,00 3,00 3,86 1,00 3,00 1,00	0,00 2,00 3,86 0,90 3,00 1,00	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 3,86 0,90 3,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	3,55	16,55	16,55	0,00	16,55
Adjoint technique Adjoint technique ppal 1ère cl Adjoint technique ppal 2ème cl Agent de Maîtrise Principal Agent de maitrise Technicien ppal 1e cl Technicien ppal 2ère classe FILIERE SOCIALE (d)	C C C C C B B	3,00 1,00 1,00 3,00 3,00 1,00 1,00	1,63 0,00 1,92 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	4,63 1,00 2,92 3,00 3,00 1,00 1,00	4,63 1,00 2,92 3,00 3,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	4,63 1,00 2,92 3,00 3,00 1,00 1,00
Agent Spec ppal 1ere cl ecoles mat	С	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint du patrimoine	С	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	3,59	4,59	2,05	0,00	2,05
Adjoint d'animation Animateur	C B	0,00 1,00	3,59 0,00	3,59 1,00	1,05 1,00	0,00 0,00	1,05 1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal 1ere cl EMPLOIS NON CITES (k) (5)	В	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	8,50	38,50	32,86	1,00	33,86	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT				ITDAT	
AGENTS NON THULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	(1) (2)		Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	С	ADM	354	0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	С	ADM	356	0,00	A	A
Adjoint animation	С	ANIM		0,00	A	A
Agent spéc.ppal 1cl écoles mat	С	S	380	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SMIRIL		SFP	3 513,00
SDMIS		SFP	72 445,00
SRDC		SFP	440,00
SYSEG		SFP	31 523,00
SMAGGA	01/01/2007	SFP	10 949,00
SIVU Gendarmerie	18/02/2016	FAD	12 488,46

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТЕРВ	5 788 000,00	2,83	25,38	0,00	1 468 994,00	2,83
TFPNB	48 900,00	-6,53	65,23	0,00	31 897,00	-6,53
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 836 900,00	2,75			1 500 891,00	2,62

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 24/03/2022

Présenté par Le Maire (1), A Millery, le 30/03/2022 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Millery, le 30/03/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	<u> </u>
BARRAULT Claire	
BOULIEU Anne Marie	
BRET VITOZ Monique	
BUGNET Jean Marc	
CANAL Roberto	
CASTELLANO Michel	
CHAPUS Josiane	
DELAFOSSE Loïc	
DENIS Pascale	
DEVAUX Carole	
FAVETTA Evelyne	
FOURNIER MOTTET Benoît	
GAUFRETEAU Philippe	
GAUQUELIN Françoise	
GERVAIS Annie	
GILLE Martial	
GIRARDOT Clément	
JOUBERT Marie-Josephe	
LAZE Gaëlle	
LE FLEM Céline	
LEVEQUE Guillaume	

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2022

<u>IV – ANNEXES</u>

ARRETE ET SIGNATURES	D2
PUYJALINET Eric	
ROGNARD Evelyne	
ROTHEA Céline	
SOLARI Charles	
SOTTET Jean Dominique	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Millery, le

THEVENARD Stéphane

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.